

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :lit le texte suivant :

Selon l'échevin anderlechtois de la propreté interrogé par « La Capitale » au sujet des grandes lacunes dénoncées en matière de propreté et d'hygiène publique à Anderlecht, les offres actuelles de Bruxelles-Propreté pour se débarrasser des encombrants à Anderlecht ne sont pas suffisantes. Raison pour laquelle la commune a proposé un service d'enlèvement à domicile durant le confinement. « Mais ce n'est pas suffisant. On a 120.000 habitants... Normalement, ce n'est pas à nous de faire ça. « Bruxelles-Propreté » a des solutions de rendez-vous, ils ont des « recypark ». Mais je dois constater que leur offre n'est pas suffisante par rapport aux besoins. Il faut augmenter cette offre », souligne l'échevin.

Quand un encombrant est déposé sur la voirie en dépôt clandestin, c'est la commune qui pallie « à un système défectueux du ramassage de Bruxelles-Propreté », souligne de même l'échevin anderlechtois. Le problème vient des déchets placés dans des sacs qui ne correspondent pas et des déchets non-emballés qui sont jetés dessus. « *La mission de l'éboueur est de ramasser les sacs, pas de nettoyer toute la rue* ».

L'échevin qui pointe les dysfonctionnements au niveau du système de collecte régional que la commune est obligée de pallier souligne encore que la facture des actes de malpropreté retombe in fine sur le dos des Anderlechtois.

Le Collège peut-il me préciser si des contacts ont été menés dernièrement afin de pallier aux manquements pointés par l'échevin ? Quelles sont à l'heure actuelle les collaborations existantes entre « Bruxelles-Propreté » et la commune, comment les évaluez-vous ? Comment comptez-vous obtenir de la Région un renforcement de l'offre de « Bruxelles-Propreté » ? Des engagements précis ont-ils été obtenus de la part du Ministre bruxellois de l'environnement et de la Propreté ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van de volgende antwoord :

Les contacts entre la commune et « Bruxelles-Propreté » sont réguliers et collégiaux, à la fois à travers les comités de pilotage qui ont lieu plusieurs fois par an, que lors de nos nombreux échanges de mails.

« Bruxelles-Propreté » est informé et au courant des problèmes de propreté sur notre territoire, et partage d'ailleurs nos constats. Inversement, la commune connaît la situation difficile de « Bruxelles-Propreté » actuellement.

Concernant les collaborations, je peux vous donner un exemple récent et encourageant : Le projet pilote lancé dans le contexte « COVID », celui de la collecte à domicile d'encombrants et de biens en bon état. Nous avons évalué ce service en continu avec « Bruxelles-Propreté » pendant l'été. Une évaluation finale vient d'avoir lieu. À moyen terme, « Bruxelles-Propreté » est prêt à intégrer les améliorations que notre projet a pu mettre en exergue.

C'est dans cet état d'esprit que nous voulons collaborer aussi dans l'avenir : à travers des projets concrets, en étroite collaboration avec « Bruxelles-Propreté », pour lesquels nous prenons parfois les devants connaissant au mieux les réalités de nos quartiers.

Les engagements du Ministre, vous avez pu en prendre connaissance lors de votre intervention au Parlement à ce sujet : l'ouverture d'un nouveau « recypark » sur le territoire de

la commune, le lancement de la stratégie de propreté urbaine, et la remise sur pied du fonctionnement de « Bruxelles-Propreté ». Très concrètement, une visite du cabinet du Ministre Maron est prévue chez nous début octobre, et deux projets concrets sont en phase d'élaboration avec « Bruxelles-Propreté ». Vous serez informés de ceux-ci lorsqu'ils se réaliseront

G. VAN GOIDSENHOVEN espère qu'il s'agira de bonnes nouvelles. Il est vrai que le ministre a pointé de façon nette et virulente la gouvernance déplorable de « Bruxelles-Propreté » ces dernières années. Il nous a expliqué qu'il devait travailler avec un outil géré de manière apocalyptique. Il ne lui donne pas tort avec les problèmes de gouvernance. Il faut passer outre et faire en sorte que la Région soit un partenaire fort de l'action de propreté. Anderlecht ne peut se satisfaire encore longtemps de ces lacunes. Cette bonne collaboration entre la Région et la commune est l'une des clefs. Il faut donc trouver les solutions, notamment l'harmonisation de ses services. Pour les habitants, ces insuffisances sont difficilement audibles. Il espère encore Monsieur le ministre Marron pourra aider le Collège dans ces tâches bien compliquées.